

**Remise des insignes d'officier de l'ordre national du Mérite à M. Walid  
Ammar, directeur général du ministère de la Santé libanais  
(22 septembre 2017, Beyrouth)**

**Discours de M. Bruno Foucher, Ambassadeur de France au Liban**

Messieurs les ministres,  
Messieurs les députés,  
Excellence,  
Révérend Père Recteur,  
Mesdames et messieurs,  
Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir à la Résidence des Pins pour rendre hommage à un grand serviteur de l'Etat et de la santé publique, un grand ami de la France et un grand militant d'un Liban pluriel et laïque, le docteur Walid Ammar.

Docteur, Professeur, cher Walid Ammar, je veux d'abord saluer, au nom de la France, votre engagement au service de la santé publique et d'un Etat impartial et au service de tous.

En choisissant de devenir médecin, vous vous inscrivez dans une tradition altruiste : soigner les corps et bien souvent les esprits. Un métier passionnant, mais exigeant, qui vous réclame de jour comme de nuit, qui vous prive parfois de temps pour vos proches, qui vous confronte sans cesse à la vie et à la mort, qui fait de vous un témoin des grandes joies comme des grandes peines.

Revenant au Liban après vos études supérieures en Belgique, puis en France, vous êtes tour à tour médecin, gestionnaire hospitalier, directeur d'une caisse de mutuelle et directeur de l'hôpital d'Ain Wazein dans la région du Chouf. A moins de quarante ans, en 1993, vous êtes nommé directeur général du ministère de la Santé, poste que vous occupez depuis lors.

Responsable de la gestion de ce ministère, sous l'égide des nombreux ministres qui s'y sont succédé et dont vous avez su à chaque fois gagner la confiance, vous avez mené à bien des réformes majeures qui ont profondément transformé le système de santé publique du Liban et considérablement amélioré l'état de santé de ses habitants.

La liste de vos réalisations est longue ; j'en citerai quelques-unes.

Vous avez créé le réseau de soins de santé primaires au Liban en partenariat avec la société civile.

Vous avez œuvré pour l'adoption d'une loi sur l'autonomie des hôpitaux publics, qui a permis d'améliorer considérablement leur performance.

Vous avez lancé un programme national de formation professionnelle pour répondre à la pénurie chronique de personnel hospitalier au Liban.

Vous avez fait adopter une règle d'obligation d'assistance à personne en danger, interdisant aux hôpitaux de refuser les patients démunis et prévoyant une prise en charge des dépenses induites par l'Etat.

Vous avez instauré un système d'accréditation des hôpitaux afin d'améliorer la qualité du service rendu aux patients.

Vous avez engagé un travail avec l'ensemble des acteurs au système de santé afin de renforcer les standards de sécurité à tous les niveaux – en matière de médicaments, de transfusions, de prévention des maladies nosocomiales.

Grâce à ces réformes, le Liban dispose aujourd'hui du système de santé le plus performant dans la région. Le taux de mortalité infantile et maternelle a été drastiquement abaissé, et l'espérance de vie à la naissance au Liban est équivalente à celle d'un pays comme la France.

Tout cela, nous le devons à votre engagement en faveur d'un service public de santé de qualité et accessible à tous, et pas seulement à une élite économique.

Nous le devons à votre croyance en faveur d'une haute fonction publique neutre qui apporte la meilleure expertise aux gouvernements successifs.

Nous le devons à votre ténacité – à votre légendaire « force tranquille ».

Nous le devons à votre force de conviction et d'entraînement auprès de l'ensemble des acteurs du système de santé.

Nul n'ignore ici l'ampleur de votre engagement personnel en faveur de votre travail, notamment vos proches, qui ont su comprendre et accepter l'intensité de votre engagement – l'on m'a même rapporté que le jour de votre mariage, vous vous seriez rendu à une réunion ministérielle afin de faire avancer vos projets.

Bien sûr, beaucoup reste à faire et vos défis présents ne sont pas plus faciles à relever que ceux du passé.

1/ Concrétiser l'impératif démocratique d'un système de santé accessible à tous, alors que seule une minorité de Libanais dispose d'une couverture maladie.

2/ Augmenter les capacités des services de soins primaires pour accueillir les réfugiés syriens et prévenir, comme vous avez remarquablement réussi à le faire jusqu'à présent, toute explosion épidémique.

Renforcer les programmes de prévention.

Ou encore, développer le don de sang et le don d'organes, encore insuffisants.

Dans tous ces combats, nous savons pouvoir compter sur vous. Le Liban de demain, garantissant un service public de qualité à l'ensemble de ses citoyens, quelle que soit leur origine et leur condition sociale, a besoin de grands serviteurs de l'Etat tels que vous.

Cher Walid Ammar,

Ce soir, je veux également rendre hommage au grand ami de la France que vous êtes. Vous êtes francophone. Comme beaucoup d'étudiants libanais en médecine, vous avez étudié en France, à Bordeaux.

En revenant au Liban, vous avez cherché à renforcer encore la coopération historique entre nos deux pays dans le domaine de la santé – je pense bien sûr à l'Hôtel-Dieu de France et aux très nombreux médecins libanais qui partent chaque année se former en France.

Vous avez jumelé l'hôpital d'Ain-Wazein avec le centre hospitalo-universitaire de Versailles. Vous avez initié un partenariat entre l'université libanaise et l'université Victor Segalen Bordeaux 2.

Vous avez fait le choix de la France pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos programmes, que ce soit en matière d'accréditation des hôpitaux, de la sécurité transfusionnelle, du contrôle de la qualité des médicaments. Vous avez ainsi initié il y a quelques années une coopération avec les grandes institutions publiques de santé en France - l'Etablissement français du Sang, la Haute Autorité de Santé, ou encore l'Agence nationale de Sécurité du médicament et des Produits de santé -, et ce, avec le plein soutien de cette ambassade et en partenariat avec l'Ecole supérieure des affaires de Beyrouth.

Sous votre impulsion, la coopération franco-libanaise en matière de santé a encore franchi une nouvelle étape en mars dernier, par la signature d'une

convention entre nos deux ministères, en présence de la ministre de la santé française. Cette convention va permettre d'aller encore plus loin dans notre collaboration, avec de premières actions qui devraient être décidées cet automne par le comité de pilotage que vous êtes en train de constituer avec nous.

La relation si forte et si intime qui existe entre la France et le Liban est le fruit de l'Histoire certes.

Portant, elle ne serait pas ce qu'elle est sans les engagements individuels de tous ces Libanais qui, comme vous, aiment la France et veulent travailler avec elle, et de tous ces Français qui tombent amoureux du Liban et veulent tisser des liens avec lui. Cher Walid Ammar, la France sait ce qu'elle vous doit.

Chers amis,

Un grand serviteur de l'Etat et de la santé publique, un grand ami de la France, mais plus encore nous honorons aussi ce soir un grand militant d'un Liban pluriel et laïque.

Tout au long de votre carrière, vous avez refusé toute affiliation, toute inféodation, cultivant une exigence de neutralité, pour vous consubstantielle à la notion de service public.

Dans votre vie de citoyen, vous n'avez cessé de militer pour un Liban laïque, de dénoncer le repli confessionnel et de vous engager pour un meilleur respect des droits de l'Homme.

Ces valeurs de laïcité, de liberté, d'impartialité que vous portez si haut, ce sont celles de la France, et en vous distinguant, la République française a choisi d'honorer un militant en faveur de valeurs qui nous sont communes et qui sont universelles, mais qui ne pourront continuer à prévaloir et se diffuser que si des femmes et des hommes, tels que vous, continuent à y croire et se battre pour elles.

Cher Walid Ammar, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons officier de l'ordre national du Mérite./.